

*Article 31 du Règlement***LE DR ROBERTA BONDAR**

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine du développement, je voudrais me joindre aujourd'hui à mon collègue d'Algoma pour présenter mes sincères félicitations au Dr Roberta Bondar.

La semaine dernière, elle nous a rappelé d'une façon très éloquente que tous les habitants de la planète ne faisaient qu'une seule famille. Il n'existe pas de frontière politique sur la surface de la terre. Personne n'échappe à la pollution, car nous partageons tous la même eau, le même air et le même soleil.

Je suis certain que ce gouvernement n'oubliera pas de rendre hommage au Dr Bondar, que ce soit sous la forme d'un timbre commémoratif, de la médaille de l'Ordre du Canada ou d'une autre manière.

En outre, j'exhorte tous les Canadiens à profiter de l'occasion pour féliciter en personne cette femme de science de renommée mondiale lors de sa tournée de conférences au Canada.

* * *

L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, le nouveau programme annoncé par le gouvernement lundi, qui permet aux acheteurs d'une première maison de devenir acquéreur avec une mise de fonds de 5 p. 100 seulement, va non seulement accroître l'accession à la propriété, mais aussi créer des milliers d'emplois.

La construction de nouvelles maisons a toujours servi à mener l'économie hors des récessions et vers la reprise économique. Étant donné que la construction domiciliaire est à forte densité de main-d'oeuvre et à fort contenu canadien, elle a aussi d'importantes retombées, y compris une augmentation de la demande: bois, matériaux de construction, services d'ingénierie, routes, égouts, meubles, appareils ménagers et moyens de transport.

Chaque mise en chantier génère 2,04 années-personnes d'emploi. Selon les estimations de la SCHL, cette possibilité de faire un paiement initial de 5 p. 100 seulement permettra à 200 000 foyers canadiens de faire l'acquisition d'une maison.

Cette mesure du 5 p. 100 ne réussira pas à elle seule à nous sortir de la récession, mais elle aidera très certainement.

LA RÉGULATION DE L'OFFRE

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): Monsieur le Président, la réponse que le ministre de l'Agriculture a donnée lundi à un membre de son propre caucus qui réclamait le renforcement de l'article XI du GATT m'a semblé manquer d'enthousiasme.

Si nos négociateurs au GATT signent un accord qui leur enlève le droit de fonctionner selon un système de régulation de l'offre efficace, les agriculteurs considéreront que le gouvernement n'a pas respecté son contrat et cela aura de graves conséquences.

Les producteurs laitiers du Canada exigeront des subventions semblables à celles que reçoivent leurs homologues américains, ce qui coûtera 550 millions de dollars aux contribuables canadiens. Les quelque 410 millions de dollars que les producteurs laitiers doivent à la Société du crédit agricole risqueraient de n'être jamais remboursés.

La tarification, qui sonnerait le glas de la régulation de l'offre, coûterait très cher à l'économie. Priver 36 000 producteurs laitiers et 2 300 aviculteurs canadiens de leur gagne-pain aurait des répercussions catastrophiques pour tous les Canadiens.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, depuis quelques jours, les médias font de nouveau état de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique et du Nord québécois.

C'est une situation dont les libéraux d'en face ne se sont guère préoccupés dans les années 1980 car ce n'est que sous l'autorité du gouvernement conservateur que le premier traité dans le domaine de l'environnement, le Protocole de Montréal, a été signé en 1987.

Le Canada a actuellement quatre ans d'avance sur l'échéancier qu'il s'était fixé pour réduire les substances qui diminuent la couche d'ozone et celles-ci ont effectivement été réduites de 45 p. 100 par rapport à 1986.

Monsieur le Président, cette performance prouve que le gouvernement conservateur maintient son rôle de leadership dans la lutte qui est menée dans ce domaine et je sais que l'honorable Jean Charest, notre ministre de l'Environnement et député de Sherbrooke, est attentif au problème du Nord québécois.